



# Le contexte Assurance

Premier acteur mutualiste de protection sociale en France, le Groupe VYV est aujourd'hui un acteur majeur de l'assurance sur ses métiers cœur que sont la santé, la prévoyance et la prévention. Le Groupe protège aujourd'hui 11 millions de personnes qui représentent une base de clients diversifiée avec un fort ancrage dans la fonction publique, en particulier dans la fonction publique d'état et la fonction publique territoriale. La répartition entre individuel et collectif pour les salariés du secteur privé est équilibrée. Le taux de pénétration totale d'environ 7 % sur le secteur privé et les travailleurs non-salariés, et de 33 % sur la fonction publique.

- En complémentaire santé, le Groupe est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> opérateur en santé individuelle et le 3<sup>e</sup> en santé collective.
- En prévoyance, nous sommes le 2<sup>e</sup> opérateur en individuel – notamment grâce à notre positionnement sur la prévoyance statutaire des fonctionnaires – et le 8<sup>e</sup> en prévoyance collective.
- En matière de prévention, le groupe a développé depuis plusieurs années de véritables savoir-faire permettant notamment d'accompagner le retour et le maintien dans l'emploi, d'accompagner les personnes atteintes de maladies chroniques, etc.



# Le contexte Assurance

## Besoins et usages

Les **attentes des adhérents** de nos mutuelles ont évolué :

- une volonté de bénéficier d'une **expérience globale cohérente** sur l'ensemble des canaux de la relation client
- une consommation intégrant davantage de **services additionnels**, avec une recherche croissante d'**efficacité**
- une attention portée à la **durabilité** et à **l'inclusion**

## Réglementation

1. La **réforme de la protection sociale complémentaire (PSC) des agents publics\***, impactera les activités de nos mutuelles de la fonction publique avec notamment une **pression tarifaire et concurrentielle** accrue, mais de nouvelles **opportunités de développement**

2. Des débats sur la « **Grande Sécu** » pour étendre le domaine d'activité de l'assurance maladie obligatoire ont été menés et ont réinterrogé le rôle des mutuelles santé. Cette piste est pour le moment écartée du débat public, mais nous restons vigilants sur le sujet. Nous pouvons toutefois compter sur deux atouts :

- le groupe a démontré de **son utilité lors de la crise sanitaire** : dispositifs de proximité mis en place par nos maisons et mobilisation des services de soins et d'accompagnement au plus fort de la pandémie.
- le **système de santé français à deux étages a fait ses preuves** : un large spectre de soins couverts, un des restes à charge les plus faibles en Europe, un niveau élevé de protection sociale.